

PLAN DE COURS

GGR-7065 : Imaginaires touristiques

NRC 26919 | Hiver 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Les destinations touristiques souhaitent se présenter comme des lieux de rêve. Mais d'où proviennent ces images idylliques? Que s'imaginent le visiteur en choisissant une destination? Ce séminaire porte sur les histoires, les images et les différents médias qui participent à la construction et à la transmission des imaginaires touristiques. Les imaginaires rattachés aux espaces, au temps, aux pratiques et aux individus, qu'ils soient hôtes ou visiteurs, sont étudiés. Le cours se base sur les écrits scientifiques portant sur l'imaginaire touristique, aussi bien du point de vue de la géographie, de la sociologie que du marketing.

Le cours a lieu au local 1358 du pavillon Gene-H.-Kruger.

Plage horaire

Cours en classe		
jeudi	08h30 à 11h20	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=90894>

Coordonnées et disponibilités

Pascale Marcotte, Ph.D.
Professeure
Pavillon Abitibi-Price, local 3149_C
pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 6822
Télec. : 418-656-3960

Pascale Marcotte
Professeure
3149_C
pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca

Disponibilités

jeudi :

12h00 à 15h00 - [3149_C \(ABP\)](#) - du 8 janv. 2018 au 1 mai 2018

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
But	5
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	6
Contenu et activités	6
Évaluation et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Méthodes d'analyse	7
Méthode : présentation	7
Analyse d'un imaginaire touristique	7
Imaginaire : Présentation	8
Participation active	8
Barème de conversion	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	9
Absence aux examens	9
Examen sous surveillance	9
Évaluation de l'enseignement	9
Résultats	10
Matériel didactique	10
Matériel obligatoire	10
Portail thématique de la Bibliothèque	10
Site web de cours	10
Spécifications technologiques	10
Matériel du cours	11
Bibliographie	11
Bibliographie	11
Annexes	11

Description du cours

Introduction

Ce cours de trois crédits a pour but l'analyse des imaginaires touristiques en recourant à une approche multidisciplinaire.

Les destinations touristiques souhaitent se présenter comme des lieux de rêve. Mais d'où proviennent ces images idylliques ? Que s'imagine le visiteur en choisissant une destination ?

Ce séminaire porte sur les histoires, les images, et les différents médias qui participent à la construction et la transmission des imaginaires touristiques. Les imaginaires rattachés aux espaces, au temps, aux pratiques et aux individus, qu'ils soient hôtes ou visiteurs, seront étudiés.

Le cours se basera sur les écrits scientifiques portant sur l'imaginaire et l'image touristique, aussi bien d'un point de vue géographique, sociologique que du marketing.

Ce plan de cours est un contrat entre l'étudiant et la professeure. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez contacter votre enseignant.

Remarque concernant la charge de travail : ce cours universitaire de deuxième cycle exige en moyenne 9 heures de travail par semaine.

Bonne lecture et bon cours !

Objectifs généraux

Ce cours s'adresse aux étudiants dont les recherches portent sur le milieu touristique ou culturel ou qui seront appelés à travailler au développement de territoires, de sites ou d'attrait touristiques. Ce cours réfléchit sur les discours et les images qui construisent l'imaginaire des destinations touristiques.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant aura :

- 1) acquis les connaissances, concepts et méthodes propres à l'analyse critique des imaginaires touristiques
- 2) maîtrisé des méthodes d'analyse de contenu, tant discursif que visuel
- 3) identifié les acteurs et les modes de communication qui contribuent à la création et la diffusion des imaginaires
- 4) analysé l'imaginaire d'un site ou un lieu touristique
- 7) pris en compte la façon dont l'imaginaire touristique influence l'aménagement et la promotion des sites touristiques

Approche pédagogique

Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation en classe. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication ainsi que le travail individuel. Ces méthodes pédagogiques vous amèneront à gérer votre temps de manière flexible et structurée afin de respecter le rythme du cours. La visite du site internet du cours et les lectures obligatoires sont indispensables.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures, à consulter des éléments multimédia, des sites Internet et à communiquer avec la professeure et les autres étudiants du cours. Voici la liste des activités d'apprentissage qui seront utilisées durant la session :

Présentations sous format PowerPoint

Afin de synthétiser la matière, des présentations en classe sous format PowerPoint illustreront les éléments théoriques ainsi que les explications pratiques des travaux de session. Vous devez prendre connaissance de ces présentations afin de participer aux discussions et de réussir les travaux.

Lectures obligatoires

Une série de lectures provenant de livres, d'articles scientifiques ou de sites Web vous sera proposée afin de vous permettre d'assimiler les concepts du cours. Les lectures obligatoires sont nécessaires à la réussite des travaux de session. Elles vous permettront également d'approfondir vos réflexions.

Lectures complémentaires

Des documents, sites Web ou lectures vous sont proposées afin d'approfondir le contenu du cours.

Travaux

Les travaux vous permettront d'établir un lien entre la théorie et la pratique. La réalisation de ces travaux vous permettra d'analyser de façon empirique les notions vues en cours.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec la professeure par courrier électronique (pascal.marcotte@ggr.ulaval.ca)

But

Faire une analyse critique des images et des discours qui constituent l'imaginaire touristique, que ce soit par rapport à certains espaces réels (ex. littoral, montagne, campagne), "construits" (ex. exotique, national, "non-lieux"), sacrés (ex. pèlerinage, religieux) ou fictifs (ex. associés à la littérature, au cinéma, aux légendes). L'imaginaire par rapport aux pratiques (ex. tourisme d'aventure ou sexuel) et aux cultures (ex. tourisme autochtone, tourisme noir) seront également analysés.

Modalités d'encadrement

Nous vous suggérons de suivre le calendrier de travail proposé dans la section Calendrier. En adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous serez en mesure de respecter les échéances du cours, de partager des informations et de discuter avec les autres étudiants du cours, et de bénéficier d'une rétroaction de l'enseignante sur la matière en cours. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits sous peine de sanction.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert en classe sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, et les travaux de session est d'environ 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'environ 9 heures.

Calendrier

Jeudi 18 janvier	1	Présentation des participants et du plan de cours Introduction	<ul style="list-style-type: none"> Plan du cours Amirou, R.
Jeudi 25 janvier	2	Les concepts Présentation de Frédéric Lasserre.	<ul style="list-style-type: none"> Anderson, B. Sperber, D.
Jeudi 1er février	3	L'image et imaginaire touristique	<ul style="list-style-type: none"> Specht, J. Jenkins, O.

Jeudi 8 février	4	Voyage et temps	<ul style="list-style-type: none"> • Hobsawns, E. • MacCannell, D.
Jeudi 15 février	5	Méthodes d'analyse	Présentations étudiantes
Jeudi 22 février	6	Espaces sacrés	Remise du travail de mi-session <ul style="list-style-type: none"> • Marcotte, P. et Bourdeau, L.
Jeudi 1er mars	7	Paradis	<ul style="list-style-type: none"> • Urbain, J.D.
Jeudi 8 mars	8	Semaine de lecture	
Jeudi 15 mars	9	Non-lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Auger, M.
Jeudi 22 mars	10	Espace et fiction	<ul style="list-style-type: none"> • Staszak, J.F. • Bourgeat, S. et Bras, C.
Jeudi 29 mars	11	Tourisme et ethnicité	<ul style="list-style-type: none"> • Kohler, V. • Stasack, J.F.
Jeudi 5 avril	12	Tourisme et sexualité	<ul style="list-style-type: none"> • Pecout, C. et al.
Jeudi 12 avril	13	Tourisme patriotique... et sombre	<ul style="list-style-type: none"> • Soyez, D. • Baillargeon, T.
Jeudi 19 avril	14	Prescripteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Jeade, I. et Carter, C.
Jeudi 26 avril	15	<i>Présentation du travail de session</i>	

L'ordre de présentation des modules pourrait varier en fonction de la présence d'un conférencier ou d'une visite sur le terrain. Des lectures s'ajouteront en cours de session.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur **au début de la session** afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/accueil/Situations_de_handicap

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours 1 : Présentation du plan de cours et Introduction	18 janv. 2018
Cours 2 et 3 : Imaginaire : principaux concepts	25 janv. 2018
Cours 4 : Représentations sociales	8 févr. 2018
Cours 5 et 6 : Méthodes d'analyse (en co-construction !)	15 févr. 2018
Cours 7 : Images et imaginaires touristiques	1 mars 2018
Cours 8 : Semaine de lecture	8 mars 2018

Cours 9 : Temps et tourisme	13 mars 2018
Module 10 : Tourisme patriotique et sombre	22 mars 2018
Module 11 :	29 mars 2018
Module 12 : Hôtes et autres : tourisme et sexualité	5 avr. 2018
Module 13 : Prescripteurs	12 avr. 2018
Module 14 : Tourisme et ethnicité	19 avr. 2018
Module 15 : Présentations	26 avr. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.


Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Méthodes d'analyse	Dû le 1 mars 2018 à 23h59	Individuel	25 %
Méthode : présentation	Dû le 22 févr. 2018 à 15h27	Individuel	15 %
Analyse d'un imaginaire touristique	Dû le 30 avr. 2018 à 23h59	Individuel	40 %
Imaginaire : Présentation	Dû le 30 avr. 2018 à 15h29	Individuel	10 %
Participation active	Dû le 30 avr. 2018 à 15h38	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Méthodes d'analyse

Date de remise :	1 mars 2018 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Voir le fichier joint
Fichiers à consulter :	 GGR 7065- Travail mi-session.docx (66,19 Ko, déposé le 23 janv. 2018)

Méthode : présentation

Date de remise :	22 févr. 2018 à 15h27
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

Analyse d'un imaginaire touristique

Date de remise : 30 avr. 2018 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGR 7065 Travail session Imaginaires touristiques.docx](#) (68,43 Ko, déposé le 9 janv. 2018)

Imaginaire : Présentation

Date de remise : 30 avr. 2018 à 15h29
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Participation active

Date de remise : 30 avr. 2018 à 15h38
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Directives de l'évaluation :

Votre participation active au cours est notée. Le cours se donnant sous forme de séminaire, votre contribution est essentielle et se démontrera par votre apport sur les lectures, les concepts, la participation lors des échanges avec les collègues, les conseils avisés que vous pourriez faire lors de la présentation de vos collègues.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Retard motivé : Z
Cours non complété : E (échec)
Note retardée par le professeur : M

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Examen sous surveillance

L'examen final se fait individuellement et aura lieu à la quizième semaine de la session. Lors de cet examen en salle, les étudiants peuvent utiliser les notes de cours et la documentation (ex. le recueil de textes associés au cours, le contenu des forums de discussion). L'examen final se base sur les notes de cours, les sites Internet, les lectures obligatoires disponibles sur le site Internet du cours, le contenu des forums de discussion et les concepts associés aux travaux de session. L'examen final couvre l'ensemble de la session et sera d'une durée de 2h50. Cet examen sera développé à partir du contenu de ce cours. Consultez le module 15 du site Internet du cours afin d'obtenir de plus amples informations à ce sujet.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Résultats

- Les résultats des travaux ou les rétroactions seront transmis en cours de session.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Vous n'avez pas à vous procurer un livre pour suivre ce cours. Les documents sont disponibles gratuitement sous format pdf sur le site internet du cours. Les lectures obligatoires se trouvent sous l'onglet *Lecture* de chaque module.

Les lectures obligatoires visent à doter tous les étudiants du groupe des mêmes bases. Nos discussions en seront facilitées.

Les lectures complémentaires peuvent vous être utiles pour approfondir votre travail.

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- [Bases de données de la discipline](#) ↗
- [Nouveautés](#) ↗
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour réaliser vos travaux de session, vous êtes invités à utiliser les ressources de la [bibliothèque de l'Université Laval](#) ↗. En plus de nombreux livres portant sur le tourisme, vous trouverez moult informations sur la [géographie](#) ↗ ainsi que de nombreuses [bases de données](#) ↗ contenant des revues scientifiques. Pour des revues en tourisme, je vous invite à consulter la base de données *Hospitality & tourism complete*.

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les références (liens web et références)

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels	Adresse web	Prix

Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Matériel du cours

L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible :

- sur le site Web du cours dans chaque module de la section **Contenu et activités**.

Bibliographie

Bibliographie

Vous trouverez une médiagraphie spécifique pour chacun des modules. De plus, sur cette page, vous trouverez des sites internet qui vous permettront d'accéder à des bases de données contenant des articles scientifiques ou des documents professionnels.

Annexes

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à utiliser les bases de données de la bibliothèque ou certains sites internet.

[Google Scholar](#) 

Ce **moteur de recherche** vous permettra de trouver des articles scientifiques ou professionnels. Vous n'avez pas besoin d'être branchés à la [Bibliothèque de l'Université Laval](#)  afin d'utiliser ce moteur de recherche.

[Portail de la géographie](#) 

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à visiter le **portail** de la géographie de la [Bibliothèque de l'Université Laval](#). Vous y trouverez moult informations pertinentes sur la géographie.

[Cairn](#)

Cette base de données, en français, contient des **périodiques européens en sciences humaines et sociales**. Sans être spécialisée en tourisme, vous y trouverez néanmoins des articles sur le marketing et l'aménagement en tourisme. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Eureka](#) 

Cette base de données contient des **revues ou des journaux professionnels**. Vous y trouverez de nombreux articles de quotidien en français. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Leisure Tourism Database](#) 

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le **tourisme et le loisir**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[ScienceDirect](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur la **consommation, dont plusieurs portent sur le tourisme et le loisir**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Taylor & Francis online](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le **tourisme**. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

[Citez vos sources](#) 

Pour vos **références et citations**, je vous invite à consulter cette page électronique de la Bibliothèque de l'Université Laval. Vous pouvez adopter ou vous inspirer du style de l'APA ou de l'MLA. Prière de présenter vos références de façon uniforme, et ce, tant dans le texte que dans la section "Références" de vos travaux.